



COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 27 avril 2011

L'an deux mille onze, le 27 avril à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale de Sept Meules, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel ROCHE, Président.

Etaient présents : Mr Daniel ROCHE, Président et Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires : Mr Jean-Pierre RADE, Mr Daniel TELLIER, Mme Rolande THOUVENEL, Mr Jean MAUGER, Mme Sandra VASSEUR, Mr Sylvère OBE, Mr Denis MARET, Mr Bruno SAINTYVES, Mr Didier JOURNOIS, Mme Agnès JOIN, Mme Sabine VARIN, Mr Gérard COULOMBEL, Mr Christian COULOMBEL, Mr Martial FROMENTIN, Mr Rémi GROUT, Mr Jean-Paul PEQUERY, Mr Didier REGNIER, Mr Jean FRECHON, Mr Bruno HOULE, Mr Stéphane KLAES, Mr Daniel LECONTE, Mr Jean-Claude MAILLER, Mme Christiane HALLIER, Mr Alain LAFOLIE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr Sylvain ATROUS

Pouvoir a été donné : par Mr Dominique DECLERCQ à Mme Rolande THOUVENEL, par Mr Claude VATTIER à Mr Jean-Paul PEQUERY

Secrétaire de séance : Mme Rolande THOUVENEL

Mr le Président propose aux membres du conseil d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE :

- Modification des statuts du Syndicat mixte d'Energie de Eu, transfert du siège social
- Pays Interrégional Bresle Yères : détermination du périmètre du SCOT
- Réforme territoriale : motion

Le conseil communautaire accepte à l'unanimité.

Le conseil communautaire désigne Mme Rolande THOUVENEL pour remplir les fonctions de secrétaire au cours de la présente séance.

N°2011.04.27/1

Approbation du procès verbal de la précédente réunion de conseil communautaire

Le procès verbal de la réunion de conseil communautaire du 30/03/2011 est approuvé à l'unanimité

N°2011.04.27/2

MATIERES DELEGUEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT : Compte rendu des décisions prises

- La signature d'un marché de fauchage des voies communales, avec l'entreprise SDTP de Canehan pour les montants suivants :
 - lot 1 : 5033.50 € HT
 - lot 2 : 4473.50 € HT
 - Lot 3 : 4008.50 € HT

Ces montants sont issus des détails quantitatifs estimatifs à titre indicatif pour la durée initiale du marché. Ils se rapportent à deux passages dans l'année.

La durée du marché est d'une année à compter de sa notification, renouvelable 2 fois par période de douze mois. Les prix sont révisibles

- L'acquisition de 70 000 sacs jaunes translucides, destinés à la collecte sélective des emballages ménagers recyclables, auprès de la société NORDITEC 76360 BARENTIN, pour un montant de 3010,00 € HT (3599.96 TTC)
Le conseil communautaire prend acte.

N°2011.04.27/3

ADMINISTRATION GENERALE : Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi

A la suite de l'exposé effectué par Monsieur le Président, le conseil communautaire, à l'unanimité:

- **autorise** le Président à renouveler la convention individuelle entre pôle emploi pour le compte de l'Etat et la collectivité, ainsi que le contrat unique d'insertion d'accompagnement dans l'emploi pour une durée déterminée. La durée de ce contrat sera la durée maximale de renouvellement de contrat à durée déterminée autorisée par l'arrêté préfectoral en vigueur au moment du renouvellement.

Ce renouvellement visera à satisfaire des besoins collectifs non satisfaits en matière de communication et de tâches administratives. Les fonctions assurées sont des fonctions liées à la communication ainsi que des fonctions de secrétariat. La durée hebdomadaire de travail sera égale à 30 heures à compter du 21 juin 2011 et la rémunération sera versée selon le montant du SMIC horaire en vigueur.

N°2011.04.27/4

AFFAIRES GENERALES : Adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Seine Maritime

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

autorise Mr le président à signer, avec le Centre de Gestion de la Seine-Maritime, une convention cadre permettant, sur demande expresse de la collectivité, de faire appel aux missions optionnelles proposées par le centre de gestion.

N°2011.04.27/5

AFFAIRES GENERALES : Modification des statuts de la CCYP : prise de compétence **Ruissellement Erosion, Reprise des aménagements existants, Rivière, Zones humides**

Suite à l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Décide de modifier les statuts de la Communauté de Communes de YERES ET PLATEAUX en intégrant la compétence ruissellement et érosion, reprise des aménagements existants, rivières et zones humides. Cette compétence sera intégrée dans les compétences facultatives de la CCYP.
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision, et notamment à solliciter les communes membres.
- Demande à Monsieur le Préfet de prendre un arrêté modificatif des statuts intégrant ces nouvelles compétences.

N°2011.04.27/6

DECHETS MENAGERS : **contrat pour l'action et la performance avec ADELPHE**

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- opte pour le passage au barème E **en 2011**,
- autorise Mr le Président à signer le Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) avec Adelphe, conclu pour la durée de l'Agrément soit jusqu'au 31/12/2016, et prenant effet de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2011, ainsi que tout document relatif à ce contrat,
- Autorise Mr le Président :
 - à choisir l'option de reprise parmi les trois options proposées dans le contrat avec Adelphe,
 - à signer avec les repreneurs qu'il désignera les contrats de reprise des déchets d'emballages ménagers recyclables, ainsi que tout document relatif à ces contrats.

N°2011.04.27/7

VOIRIE : **Demande de subvention auprès du Département de Seine Maritime pour l'acquisition d'un radar pédagogique au titre du Fonds d'Action Locale**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **autorise** Mr le Président à procéder à l'acquisition d'un radar pédagogique,
- **approuve** la dépense correspondante estimée à 6000 € HT
- **sollicite** une subvention auprès du département de Seine-Maritime, au titre du Fonds d'Action Locale pour l'acquisition de ce matériel,
- **accepte** le financement estimé de la façon suivante :

Subvention du département	(30%)	1800 €
Participation de la CCYP (autofinancement)		<u>4 200 €</u>
Coût total estimé		6 000,00 € HT
- **décide** l'inscription de la dépense en section d'investissement du budget 2011
- **autorise** Mr le Président à signer tous les documents nécessaires

N°2011.04.27/8

ENERGIE, ECLAIRAGE PUBLIC : **PROGRAMME 2011 - travaux et plan de financement**
25 ème Tranche d'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la réalisation des travaux suivants :

Commune de CRIEL SUR MER**« Luminaire Vétuste »**

- Fourniture et pose de 130 lanternes

Commune de MONCHY SUR EU**« Rue des Quatre Vents »**

- Fourniture et pose de 15 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,
- Fourniture et pose de 7 prises de courant pour illuminations.

« Rue du Poteau Isabelle

- Fourniture et pose d'1 lanterne

Commune de ST PIERRE EN VAL**« Luminaires Vétustes »**

- Fourniture et pose de 42 lanternes

« Hameau La Bourdaine »

- Fourniture et pose de 9 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,

- Fourniture et pose de 4 prises de courant pour illuminations,
- Fourniture et pose d'1 armoire de commande munie d'une horloge astronomique.

Commune de ST REMY DE BOSCROCOURT

« Luminaires Vétustes »

- Fourniture et pose de 32 lanternes,

« Rue de la Croix de Pierre »

- Fourniture et pose de 2 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,
- Fourniture et pose de 14 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,
- Fourniture et pose de 8 prises de courant pour illuminations

« Hameau Boscrocourt »

- Fourniture et pose de 3 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,
- Fourniture et pose de 12 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,
- Fourniture et pose de 4 prises de courant pour illuminations.

Commune de TOUFFREVILLE SUR EU

« Route de la Vallée »

- Fourniture et pose de 4 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,
- Fourniture et pose de 2 prises de courant pour illuminations.

« Route d'Assigny (Camping) »

- Fourniture et pose de 210 m de réseau d'éclairage public souterrain
- Fourniture et pose de 2 mâts galvanisés cylindro-coniques thermolaqués,

- **Approuve** le plan de financement suivant :

SITUATION DES TRAVAUX	MONTANT des travaux H.T.	dépense subventionnable	SUBVENTION SDE 76		subv. SME	Participation CCYP H.T.	TVA à préfinancer par la CCYP	fonds de concours
CRIEL SUR MER								
130 luminaires vétustes	97 600,00 €	94 350,00 €	42 102,00 €	12 460,00 €	9 435,00 €	33 603,00 €	19 129,60 €	16 801,50 €
sous total	97 600,00 €	94 350,00 €	42 102,00 €	12 460,00 €	9 435,00 €	33 603,00 €	19 129,60 €	16 801,50 €
MONCHY SUR EU								
rue des quatre vents	25 200,00 €	24 381,00 €	13 410,00 €	- €	2 438,00 €	9 352,00 €	4 939,20 €	4 676,00 €
rue du poteau isabelle	710,00 €	710,00 €	391,00 €	- €	71,00 €	248,00 €	139,16 €	124,00 €
sous total	25 910,00 €	25 091,00 €	13 801,00 €	- €	2 509,00 €	9 600,00 €	5 078,36 €	4 800,00 €
SAINT PIERRE EN VAL								
42 luminaires vétustes	30 800,00 €	30 800,00 €	16 940,00 €	- €	3 080,00 €	10 780,00 €	6 036,80 €	5 390,00 €
la bourdaine	20 900,00 €	18 758,00 €	9 404,00 €	1 162,00 €	1 876,00 €	8 458,00 €	4 096,40 €	4 229,00 €
sous total	51 700,00 €	49 558,00 €	26 344,00 €	1 162,00 €	4 956,00 €	19 238,00 €	10 133,20 €	9 619,00 €
ST REMY BOSCROCOURT								
32 luminaires vétustes	23 720,00 €	23 720,00 €	13 046,00 €	- €	2 372,00 €	8 302,00 €	4 649,12 €	4 151,00 €
rue croix de pierre	33 900,00 €	29 756,00 €	15 782,00 €	743,00 €	2 976,00 €	14 399,00 €	6 644,40 €	7 199,50 €
Boscrocourt	29 900,00 €	27 044,00 €	13 724,00 €	1 464,00 €	2 704,00 €	12 008,00 €	5 860,40 €	6 004,00 €
sous total	87 520,00 €	80 520,00 €	42 552,00 €	2 207,00 €	8 052,00 €	34 709,00 €	17 153,92 €	17 354,50 €
TOUFFREVILLE SUR EU								
route de la vallée	10 800,00 €	10 076,00 €	5 396,00 €	185,00 €	1 008,00 €	4 211,00 €	2 116,80 €	2 105,50 €
route d'assigny camping	14 900,00 €	13 222,00 €	7 199,00 €	93,00 €	1 322,00 €	6 286,00 €	2 920,40 €	3 143,00 €
sous total	25 700,00 €	23 298,00 €	12 595,00 €	278,00 €	2 330,00 €	10 497,00 €	5 037,20 €	5 248,50 €
TOTAL	288 430,00 €	272 817,00 €	137 394,00 €	16 107,00 €	27 282,00 €	107 647,00 €	56 532,28 €	53 823,50 €
						180 783,00 €	164 179,28 €	

- **demande** son inscription à la 25ème tranche d'éclairage public, programme 2011
- **décide** l'inscription des montants au budget 2011
- **autorise** Mr le président à signer, avec le syndicat mixte d'énergie de Eu, la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public relatifs à la 25ème tranche d'éclairage public.

N°2011.04.27/9

ENERGIE, ECLAIRAGE PUBLIC : PROGRAMME 2011 - travaux et plan de financement

- 12ème tranche d'effacement de réseaux

Le Conseil communautaire, à l'unanimité après en avoir délibéré :

- **Approuve** la réalisation des travaux suivants :
MONCHY SUR EU : Rue des 4 vents : Mise en souterrain
TOUFFREVILLE SUR EU : rue de la vallée RD 226 : Mise en souterrain
- **Approuve** le plan de financement suivant :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT des travaux H.T.	MONTANT de la participation SDE	MONTANT de la participation du SME	PARTICIPATION de la CCYP H.T.	TVA à préfinancer par la CCYP	fonds de concours
MONCHY SUR EU- Rue des 4 vents						
réseaux électriques	144 500,00 €	86 700,00 €		57 800,00 €		28 900,00 €
tva (récupérée par EDF			28 322,00 €			
réseaux éclairage public	11 000,00 €	6 600,00 €		4 400,00 €		2 200,00 €
tva (éligible fctva)					2156,00 €	
total	155 500,00 €	93 300,00 €	28 322,00 €	62 200,00 €	2156,00 €	31 100,00 €
					64 356,00 €	

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT des travaux H.T.	MONTANT de la participation SDE	MONTANT de la participation du SME	PARTICIPATION de la CCYP H.T.	TVA à préfinancer par la CCYP	fonds de concours
TOUFFREVILLE SUR EU- rue de la vallée RD 226						
réseaux électriques	38 200,00 €	22 920,00 €		15 280,00 €		7 640,00 €
tva (récupérée par EDF			7 487,20 €			
réseaux éclairage public	2 100,00 €	1 260,00 €		840,00 €		420,00 €
tva (éligible fctva)					411,60 €	
total	40 300,00 €	24 180,00 €	7 487,20 €	16 120,00 €	411,60 €	8 060,00 €
					16 531,60 €	

- **demande** son inscription à la 12^{ème} tranche d'effacement, programme 2011
- **décide** l'inscription des montants au budget 2011
- **autorise** Mr le président à signer, avec le syndicat mixte d'énergie de Eu, la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public relatifs à la 12^{ème} tranche d'effacement de réseaux.

N°2011.04.27/10
ENERGIE, ECLAIRAGE PUBLIC : PROGRAMME 2011 - travaux et plan de financement –
45 à tranche d'extension de réseaux

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la réalisation des travaux suivants :
- **Approuve** le plan de financement suivant :
-

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT des travaux H.T.	MONTANT de la participation SDE	MONTANT de la participation du SME	PARTICIPATION de la CCYP H.T.	TVA à préfinancer par la CCYP	fonds de concours
SAINT MARTIN LE GAILLARD						
desserte de parcelle de bâtiment communal						
réseaux électriques	10 000,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €		500,00 €
tva (récupérée par EDF			1 960,00 €			

- **demande** son inscription à la 45^{ème} tranche d'extension de réseaux, programme 2011
- **décide** l'inscription des montants au budget 2011

N°2011.04.27/11
ENERGIE, ECLAIRAGE PUBLIC : PROGRAMME 2011 - travaux et plan de financement –
56ème tranche de renforcement de réseaux

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la réalisation des travaux suivants :
- **Approuve** le plan de financement suivant :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT des travaux H.T.	MONTANT de la participation SDE	MONTANT de la participation du SME	PARTICIPATION de la CCYP H.T.	TVA à préfinancer par la CCYP	fonds de concours
St Rémy Boscrocourt (rue antonin , rue croix de pierre)						
réseaux électriques	185 200,00 €	185 200,00 €		- €		0,00 €
tva (récupérée par EDF			36 299,20 €			
réseaux éclairage public	13 500,00 €	13 500,00 €		- €		0,00 €
tva EP (éligible fctva)					2 646,00 €	
total	198 700,00 €	198 700,00 €	36 299,20 €	- €	2 646,00 €	0,00 €

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT des travaux H.T.	MONTANT de la participation SDE	MONTANT de la participation du SME	PARTICIPATION de la CCYP H.T.	TVA à préfinancer par la CCYP	fonds de concours
St Pierre en Val (la bourdaine) / St Rémy Boscrocourt (le Boscrocourt)						
réseaux électriques	331 339,63 €	331 339,63 €		- €		0,00 €
tva (récupérée par EDF)			64 942,57 €			
réseaux éclairage public	19 700,00 €	19 700,00 €		- €		0,00 €
tva EP (éligible fctva)					3 861,20 €	
total	351 039,63 €	351 039,63 €	64 942,57 €	- €	3 861,20 €	0,00 €

- **demande** son inscription à la 56^e tranche de renforcement de réseaux, programme 2011
- **autorise** Mr le président à signer, avec le syndicat mixte d'énergie de Eu, la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public relatifs à la 56^e tranche de renforcement de réseaux.

N°2011.04.27/12

FINANCES : PARTICIPATION AU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DE EU – année 2011

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité DECIDE :

- l'**inscription au budget primitif** 2011 de la participation de la CCYP au syndicat mixte d'énergie de la région de Eu. Le montant de cette participation s'élèvera pour l'exercice 2011 à 51 169 €.

N°2011.04.27/13

FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - Année 2011

Après examen des propositions, le conseil communautaire, suite à l'exposé de Mr le Président :

DECIDE à l'unanimité d'inscrire au budget primitif 2011 les subventions suivantes, conformément aux compétences de la communauté de communes :

Associations	Pour mémoire subventions versées en 2010	Subventions 2011	Objet de la subvention 2011
Office tourisme Criel sur mer Vallée de l'Yères	18 500 €	18 500 €	promotion touristique du territoire ; financement d'actions d'animation et de promotion favorisant la randonnée sur le territoire communautaire
Centre d'action sociale Pastel – Le Mesnil Réaume	14 958 €	25 005 €	financement du transport en commun des participants
Centre social Neptune -Criel sur mer	8 403 €	13 915 €	financement de l'espace public numérique
Association locale ADMR de la vallée d'Yères - Criel sur mer (association de service à domicile)	6 000 €	6 000 €	aide aux personnes âgées
Association locale ADMR d'Incheville et de sa région (association de service à domicile)	1 600 €	1 600 €	aide aux personnes âgées
CLIC Blangy sur Bresle (Comité local d'information et de coordination) (ACPA : association de coordination des personnes âgées)	1 200 €	1 250 €	aide aux personnes âgées
CICOGE Bracquemont (comité intercommunal de coordination gérontologique)	750 €	750 €	aide aux personnes âgées
total	51 411 €	67 020 €	

Les montants seront inscrits en section de fonctionnement à l'article 6574 du budget 2011

N°2011.04.27/14

FINANCES : TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2011

Mr le Président propose au conseil communautaire de maintenir en 2011 les taux d'imposition des taxes directes locales de 2010. Le conseil communautaire adopte cette proposition et vote, à l'unanimité, comme suit, les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2011 :

	TAUX 2010	TAUX de référence de 2010	Taux votés pour 2011	Bases prévisionnelles 2011	Produit attendu
Taxe d'habitation	2.32 %	3.83 %	3.83 %	7 528 000	288 322 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4.34 %	4.34 %	4.34 %	4 888 000	212 139 €
taxe foncière sur les propriétés non bâties	7.50 %	7.86 %	7.86 %	596 900	46 916 €
cotisation foncière des entreprises		3.57 %	3.57 %	601 900	21 488 €
ensemble					568 865 €

Les allocations compensatrices 2011 s'élèveront à 17 809 € (8 482 € au titre de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 9 327 € au titre de la taxe d'habitation)

Le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée sera de 18 365 €

Le Prélèvement destiné au Fonds de Garantie individuelle de ressources (GIR) sera de 101 462 €

N°2011.04.27/15**FINANCES : TAUX DE TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – ANNEE 2011**

Mr le Président propose au conseil communautaire de retenir pour 2011 un taux de 9.34 % à Criel sur mer et un taux de 8.53 % dans les 12 autres communes (soit une augmentation du taux de 1% dans chacune des deux zones).

Mr le Président propose ces taux suite à l'augmentation du taux de TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) en 2011.-Le conseil communautaire après en avoir délibéré, adopte cette proposition et vote, à l'unanimité, comme suit, les taux de TEOM suivants pour chaque zone :

TEOM	BASE Définitives 2010	TAUX 2010	produit perçu en 2010	Taux 2011	Bases prévisionnelles 2011	Produit attendu
1 ^{ère} zone (totalité du territoire de CRIEL SUR MER) :	2 870 882 €	9.25 %	265 538 €	9.34 %	2 966 335 €	277 056 €
2 ^{ème} zone (totalité du territoire des 12 autres communes *)	2 039 201 €	8.45 %	172 327 €	8.53 %	2 106 192 €	179 658 €
ensemble du territoire de la CCYP	4 910 083 €		437 865 €		5 072 527 €	456 714 €

* BAROMESNIL, CANEHAN, CUVERVILLE-SUR-YERES, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MONCHY-SUR-EU, SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD, SAINT-PIERRE-EN-VAL, SAINT-REMY-BOSCROCOURT, SEPT-MEULES, TOUFFREVILLE-SUR-EU, VILLY-SUR-YERES

N°2011.04.27/16**FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2011**

Mr le Président présente le projet de Budget.

Le budget primitif 2011 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 1 932 453 €
- section d'investissement : 2 221 846 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- adopte le budget ci-dessus.

N°2011.04.27/17**Modification des statuts du syndicat mixte d'énergie de la région de Eu : Transfert du siège social**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le transfert du siège social du syndicat mixte d'énergie de la région de Eu au 91 rue de la libération à Criel sur mer (76910)
- approuve la modification des articles 3 et 9 des statuts du syndicat mixte d'énergie de la région de Eu qui seront rédigés ainsi :
 - article 3 : « le siège social du syndicat au fixé au 91 rue de la libération à Criel sur mer (76910) »
 - article 9 : « les présents statuts se substituent aux précédents statuts du syndicat tels qu'ils ressortaient des arrêtés préfectoraux antérieurs ». Les autres articles restent inchangés.

N°2011.04.27/18**PAYS INTERREGIONAL BRESLE YERES – Détermination du périmètre du SCoT**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Déterminer le périmètre du Pays Interrégional Bresle Yères, constitué de la Communauté de Communes du canton d'Aumale, de la Communauté de Communes interrégionale de Blangy-sur-Bresle, de la Communauté de Communes Bresle Maritime et de la Communauté de Communes Yères et Plateaux comme périmètre pour le Schéma de Cohérence Territoriale,
- Solliciter de Messieurs les Préfets la publication de ce périmètre.

N°2011.04.27/19**REFORME TERRITORIALE – Motion**

Après avoir pris connaissance des propositions de Monsieur le Préfet de Seine-Maritime concernant la réforme territoriale,

A SAVOIR : la fusion entre les Communautés de communes d'Aumale, de Blangy sur Bresle, Bresle-Maritime, Yères et Plateaux

Le Conseil Communautaire,

S'oppose formellement à ce projet de création d'une entité dont le fonctionnement ne répondra pas aux besoins et aux souhaits de la population ; Comme il le fait déjà, le conseil communautaire est d'accord pour travailler sur certains sujets avec les collectivités voisines, mais dans le respect de chaque structure.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES Déchets ménagers :

Mr le président indique qu'un « éco des poubelles » sur le tri sélectif des déchets ménagers recyclables sera distribué par un prestataire de services dans la commune Criel sur mer. Il est remis aux maires des autres communes pour une distribution prochaine par leurs soins.

Le Président de la CCYP
Daniel ROCHE